



## 2. Terroirs marno-calcaro-gréseux : leurs spécificités, leurs vins



### **Contexte :**

*Terroirs complexes par définition, mais toujours uniques ! Ils produisent des vins dits "équilibrés", alors pour mieux comprendre et valoriser leur réputation, nous vous invitons à décrypter la composition géologique des sols.*

### **Objectifs de la formation :**

- Identifier les caractéristiques des différents sols et sous-sols marno-calcaro-gréseux pour mieux les valoriser
- Comprendre leur fonctionnement, à travers des observations dans les vignes
- Reconnaître, par le biais de dégustations, la typicité des vins qui en sont issus

### **Public concerné :**

Viticulteurs, salariés ou toute personne chargée de la production (viticole ou vinicole) et/ou de la commercialisation des vins.

### **Prérequis des participants :**

Avoir suivi le stage "géologie et pédologie du vignoble : les fondamentaux" ou avoir de bonnes connaissances en géologie.

### **Contenu :**

- Composition et variation des terroirs marno-calcaro-gréseux
- Fonctionnement et impact sur la vigne
- Reconnaissance sur le terrain et observations d'affleurements et/ou de fosses géopédologiques
- Dégustation de vins typiques de ces terroirs

### **Moyens pédagogiques :**

Tour de table pour adapter le contenu de la formation aux connaissances actuelles et aux attentes des participants.

Les connaissances des participants seront complétées par un apport théorique et pratique : observation d'échantillons de roches, d'affleurements et de fosses géo pédologiques et dégustation de vins.

Bilan de la formation réalisé en groupe à la fin de l'action de formation par l'échange et la discussion.

## **Mode de validation des acquis :**

Attestation de suivi de la formation, modèle pouvant servir dans le montage d'un dossier VAE.



### **Intervenants :**

Yannick MIGNOT, Docteur en géologie et formatrice CFPPA  
Marc SCHMITT, Œnologue

### **Responsable de la formation :**

Yannick MIGNOT, Formatrice CFPPA



### **Durée**

7 heures  
1 jour

### **Date**

17 avril 2018



### **Lieux**

Rouffach  
Secteur de Ribeauvillé

Tarifs 2018	Cotisant VIVEA*	Cotisant FAFSEA**	Autres cas
	<b>0 €</b> <i>selon condition - places limitées</i>	<b>189 € / jour</b>	<b>189 € / jour</b>

\*Cotisant VIVEA : tarif *estimatif* restant à la charge du chef d'exploitation, il dépend des décisions du comité VIVEA.

\*\*Cotisant FAFSEA : formation hors guide régional, **votre entreprise doit effectuer une demande individuelle auprès du FAFSEA** (sous condition de ressources du FAFSEA).